

# *« Protection des droits de propriété intellectuelle dans la relation d'affaires franco-chinoise »*

- .Shujie FENG, Professeur de droit (Université Tsinghua Pékin)**
- .Xiang PU, CPI Pékin**
- .Daochen LIU, avocat au Barreau de Pékin (Beijing Handing Law Firm)**
- .Clémence VALLEE-THIOLLIER, CPI, Conseil en formation.**

Séminaire AFCDE – 20 juin 2019  
Patrick TERROIR, avocat au Barreau  
de Paris

### **Xiang PU**

Ancien vice-président de la chambre de la propriété intellectuelle de la cour du district de Chaoyang à Pékin (2002-2014) ayant traité plus de 2000 affaires, fondateur et PDG de la société IP House (société de base de donnée et d'étude spécialisée en matière de litiges en propriété intellectuelle), vice-président du centre d'étude de la jurisprudence de la Cour suprême de Chine.

**Clémence VALLEE-THIOLLIER** est Conseil en Propriété Industrielle (brevets), ingénieur civil de l'Ecole des Mines de Nancy, Expert auprès du China IPR SME Helpdesk. Elle anime des formations sur la propriété intellectuelle en Chine ou en Europe, notamment auprès d'entreprises sino-européennes ou des offices nationaux, français (INPI, Institut National de la Propriété Industrielle) et chinois (SIPO, Office chinois des brevets). Clémence VALLEE-THIOLLIER intervient dans des domaines techniques variés

### **Shujie FENG**

Professeur de droit (Université Tsinghua à Pékin), docteur en droit (Panthéon Sorbonne), associé fondateur du cabinet LLR China, vice-président pour les marques et la concurrence déloyale du Centre d'étude de la jurisprudence de la Cour suprême de Chine, vice-président de l'Association pour la protection judiciaire des droits de propriété intellectuelle de Pékin, président du groupe de travail pour la propriété intellectuelle de la Chambre de commerce et industrie de France en Chine. Shujie FENG bénéficie d'une forte expérience dans l'accompagnement des entreprises étrangères en Chine.

### **Daochen LIU**

Avocat associé principal de Beijing Handing Law Firm, titulaire d'un LLM à l'Université de Hong Kong et d'un LLM à l'Université Renmin de Chine, Daochen LIU possède une forte expérience en matière de litiges et d'arbitrage en propriété intellectuelle et en stratégie de règlement des différends. Il a obtenu pour un de ses clients le montant historique le plus élevé de dommages et intérêts pour contrefaçon de brevet en Chine (157,5 M CNY, soit 21 M euros).

# Une amélioration continue de la protection de la PI

- Le dispositif légal sur la PI a été le premier mis en place et il est désormais au plus haut niveau des standards internationaux: entreprise commune (1979) /marques (1982, 1993, 2001,2013, 2019) / brevet(1984,1993, 2001, 2009)/ secret d'affaires (1993, 1999, 2007, 2019)
- Le système judiciaire s'est rationalisé pour traiter les questions de PI : création de trois cours spécialisées: Beijing, Shanghai et Guangzhou; création de tribunaux spécialisés dans la PI dans de nombreuses régions; création de centres de recherches pour l'unification de la jurisprudence dans le domaine de la PI (IP Case Guidance Center (Beijing); International exchange Center (Shanghai); IP Judicial Protection and market value (Guangzhou))
- Le Conseil d'État a publié (10 juin 2018) un certain nombre de mesures visant à utiliser activement et efficacement les capitaux étrangers pour promouvoir un développement économique de qualité: « *Renforcer la protection des droits de propriété intellectuelle. Nous allons promouvoir la révision des lois et réglementations pertinentes, telles que la loi sur les brevets, et augmenter de manière substantielle la limite légale d'indemnisation en cas d'atteinte à la propriété intellectuelle...le personnel des gouvernements populaires à tous les niveaux ne doit pas utiliser des moyens administratifs pour forcer le transfert de technologie* »

# Mais des interrogations

Rapport UE 2017 SITUATION REPORT ON  
COUNTERFEITING AND PIRACY IN THE EUROPEAN  
UNION

“China remains by far the main country of  
provenance for counterfeit products”

According to the Supreme People’s Court’s White Paper,  
2017 saw a significant upsurge in Chinese IP litigation. The  
total amount of IP cases filed amounted to no fewer than  
237,242 cases. As to administrative IP cases, a total of 8,820  
new administrative IP cases were filed at the first instance  
level (increase of more than 30% and 20%)

Copyright cases are still by far the most numerous: with  
137,267 new cases, copyright cases grew by 57.80%  
compared to 2016. Trademarks take the second place, at  
37,946 cases, they grew by 39.58%. Patents come in third at  
16,010, with an increase of 39.58%

<https://www.limegreenipnews.com/2018/09/china-ip-litigation-and-prosecution-statistics-taking-a-step-back-to-see-the-bigger-picture/>

On 29 March 2018, the Chinese State Council  
released the External Transfer of Intellectual  
Property Rights Measures providing for further  
governmental scrutiny of overseas transfers of IPR  
from the People's Republic of China (

## Cybersecurity Law

This law was enacted by the Standing  
Committee of the National People's Congress  
on November 7, 2016 and was implemented  
on June 1, 2017. It requires network  
operators to store select data within China  
and allows Chinese authorities to conduct  
spot-checks on a company’s network